



Iteratif commandement aux fins de saisie vente

Par **mamatitina**, le **15/10/2015** à **10:30**

j'ai reçu la visite d'un clerc d'huissier qui m'a signifié un iteratif commandement aux fins de saisie vente rn il se trouve que la dette date de 09/2004 et que je n'ai reçu aucun courrier , rien et je n'ai pas reçu la signification du jugement qui a eu lieu le 05/11/2004rna cette époque l'étude était en changement d'huissiernque dois je faire la dette est de 3700 euros et maintenant avec les frais cela fait 7016 eurosncela fait 16 ans est-ce normal une relance après tant de tempsrncombien de temps faut-il pour avoir la prescriptionrnj'ai rendez-vous avec l'huissier demainrnque dois je fairemercier de me répondre assez rapidement

Par **moisse**, le **15/10/2015** à **11:56**

Bonjour,rnPrescription: juin 2018.rnAvez-vous déménagé, comment connaissez-vous l'existence d'une décision ?rnCar les délais indiqués (dette de 09/2001) et jugement du 05/11/2004 me paraissent peu compatibles.

Par **mamatitina**, le **15/10/2015** à **23:26**

bonsoirrnoui j'ai déménagé en 2010 mais surtout l'huissier en question était à la date de la décision de justice mon voisin de face sur le palier et on se parlait tous les jours et jamais il m'a parlé de ça rnje verrai bien demain matin j'ai rendez-vous avec lui mais merci quand même pour votre réponse